

JEAN-BAPTISTE, ÉDILE LYONNAIS

Notre héros est l'un des administrateurs de la maison des Recluses de Lyon, en 1789. Cette maison avait pour rôle la correction des filles de mauvaise vie afin de les remettre dans le droit chemin. Elle doit son origine au zèle des citoyens qui formèrent et exécutèrent au début du siècle le projet d'enfermer ces femmes pour arrêter leurs désordres, et tâcher de les ramener au travail et à la vertu. Les lettres-patentes à l'origine de l'établissement datent du mois de janvier 1710 et ont été enregistrées au Parlement de Paris le 7 septembre 1715. L'institution est soumise aux ordres de l'Archevêque pour le spirituel, et à ceux du gouverneur ou du commandant en son absence pour le temporel. Elle est régie par un bureau composé de plusieurs administrateurs ecclésiastiques et laïques qui, par leurs règlements, ne peuvent directement ou indirectement solliciter l'entrée ou la sortie d'aucune recluse. La faible dimension des anciens bâtiments et le défaut de fonds suffisants pour en augmenter la taille, n'ont pas permis au bureau de faire tout le bien qu'il n'a cessé de désirer et qu'il se propose d'entreprendre. Malgré tout, afin de séparer les filles recluses les plus perverses de celles disposées à se convertir, il est décidé de construire des bâtiments distincts pour les deux communautés avec des cellules individuelles. Les Lyonnais ayant applaudi à la réalisation d'un tel projet sont mis à contribution financièrement sachant que plus Mr de Riverieulx, le trésorier de la maison, qui loge rue Sala, recevra de secours, plus il sera en état d'affermir et d'étendre une œuvre aussi salutaire. Dix dames de la congrégation de saint Joseph ont la haute main sur la conduite de la maison. Au cours de la Terreur, l'institution sera transformée en prison pour y enfermer les contre-révolutionnaires dans l'attente de leur jugement. Il furent jusqu'à 1200 lyonnais arrêtés dès la fin du siège de la ville à peupler l'enceinte des bâtiments. Le 4 mai 1795, lors de la réaction contre les excès des conventionnels, elle fut le théâtre du massacre de 42 Jacobins enfermés par ceux-là mêmes qui étaient les opprimés de la veille. Elle devint par la suite une maison de réclusion pour les militaires.

En temps qu'édile de la ville, Jean-Baptiste est l'un des administrateurs de cette institution et son frère Louis qui cumule la charge de prévôt-curé d'Ainay, vicaire-général du diocèse et vice-gérant de l'officialité métropolitaine en est le président. Ironie du sort, il est probable qu'après le siège de Lyon, les deux frères aient été incarcérés derrière ces murs.